

Éric BATTISTONI

Après avoir exercé la profession d'avocat au barreau de VERVIERS (Belgique), durant dix années, notre correspondant est devenu juge au Tribunal du Travail de VERVIERS (Belgique), où il a pratiqué durant 24 ans le droit des relations individuelles du travail, le droit de la sécurité sociale et, depuis sept années, le droit du surendettement (médiation de dettes).

Il fut collaborateur officiel de l'ULG (Université de LIEGE) de 1996 à 2008, et est responsable du programme des 90 heures du séminaire de MEDIATION ORGANISATIONNELLE organisé par la Haute École Libre Mosane (Liège) et par l'IMEF (Institut de la Médiation dans l'Espace Francophone).

Responsable du séminaire franco-belge « *Communication écrite judiciaire* », il fut coordinateur de cette formation continue des magistrats belges de 1999 à 2003, en collaboration avec l'École Nationale de la Magistrature – France.

De 2005 à 2009, il fut chargé d'enseignement à l'École Doctorale Droit, Économie & Gestion des universités de METZ et NANCY (F), pour un module intitulé : « *Gouvernance Éthique et Saine Gestion* ».

Depuis 2006, il est chargé d'enseignement à la faculté de droit de l'Université d'Artois à DOUAI (F), pour un séminaire intitulé : « *Médiation & Régulation des comportements et des Conflits* ».

Sujets d'intérêt et de recherches :

- La médiation en contexte d'autorité ;
- Théorie générale du droit, de la justice et de la médiation.